

**Zeitschrift:** Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire  
**Herausgeber:** [s.n.]  
**Band:** 6 (1999)  
**Heft:** 1

**Artikel:** La mémoire occultée de la révolution genevoise de 1846 : réflexions critiques  
**Autor:** Heimberg, Charles  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-16582>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

# LA MEMOIRE OCCULTEE DE LA REVOLUTION GENEVOISE DE 1846

## REFLEXIONS CRITIQUES

CHARLES HEIMBERG

La République et Canton de Genève entretient un rapport très particulier avec sa propre histoire. Dans ses actes officiels et à travers ses pratiques commémoratives, elle préfère en effet se référer à l'épisode conservateur de la Restauration du 31 décembre 1813. Or, cet événement, s'il n'évoque ni dissensions internes ni ruptures, tourne le dos aux idées démocratiques au profit d'un principe d'indépendance dont les historiens peuvent discuter la réalité. Un silence significatif s'est imposé au sujet des faits révolutionnaires du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle qui ont pourtant permis aux Genevois d'accéder à la démocratie. Ce cas de figure, peut-être assimilable à une situation de «non-lieu de mémoire», mérite réflexion et doit sans doute aussi s'inscrire dans une dimension géographique plus large.

Le silence persistant qui s'observe autour de la Révolution radicale de 1846 et de la naissance de la Constitution cantonale de 1847 est révélateur d'un usage particulier du passé par la classe dirigeante genevoise. On peut même parler à ce propos de mémoire occultée tant les célébrations en la matière ont été rares, discrètes et aseptisées. En effet, quand on s'est souvenu de la Révolution fazyste – chose rare –, on s'est bien gardé de souligner son caractère de rupture politique. On s'est efforcé de taire la dimension populaire de cette résistance à un pouvoir enfermé dans sa tour d'ivoire et insensible à l'évolution de son temps. Et d'ignorer que le peuple genevois a ainsi acquis des droits en s'opposant dans la rue et par les armes à une force militaire.

## DU BON USAGE DE L'HISTOIRE ET DE LA MEMOIRE

La question de la mémoire, qui relève directement des usages publics de l'histoire,<sup>1</sup> doit retenir notre attention. Les difficultés actuelles de la recherche en histoire (limitations budgétaires, questionnements épistémologiques) contrastent paradoxalement avec un besoin de mémoire et un intérêt pour le passé qui s'expriment fortement dans la société.<sup>2</sup> Le temps où quelques historiens érudits pouvaient prétendre faire coïncider sans autre l'histoire et la mémoire ■ 87

est révolu, et les historiens, loin de pouvoir se contenter de leurs savoirs savants dans leur pratique professionnelle, sont désormais forcés d'en tenir compte et de mieux réfléchir à l'inscription de leur discipline dans un contexte social, politique et culturel. D'où la nécessité de s'interroger sur la responsabilité sociale de l'historien.<sup>3</sup>

La mémoire et l'oubli sont des constructions sociales par rapport auxquelles l'histoire fait elle-même figure de reconstruction critique.<sup>4</sup> Ils relèvent cependant tous les deux d'une dimension de responsabilité et d'éthique qui devrait nourrir le débat. La critique historique ne devrait jamais se contenter de constater leur expression, elle devrait chercher de cas en cas à comprendre les rôles de la mémoire et de l'oubli dans l'espace public. C'est ainsi par exemple que l'occultation de la Révolution radicale dans les pratiques commémoratives genevoises ne saurait être banalisée.

## DES EVEVENEMENTS QUI CONSTITUENT UNE RUPTURE POLITIQUE

Rappelons tout d'abord qu'à deux reprises, en 1841 et 1846, des troubles populaires ont été à l'origine de la promulgation d'une nouvelle Constitution cantonale. Mais quand cette rupture politique a-t-elle eu lieu? Faut-il y inclure les faits de novembre 1841, avec une première introduction de la démocratie dont l'affirmation timorée ne permettra pas qu'elle s'inscrive dans la durée? Ou les troubles déjà sanglants du 13 février 1843, quand les conservateurs cherchaient à dénaturer davantage encore ces faibles acquis? La Constitution adoptée le 24 mai 1847 constitue-t-elle réellement l'aboutissement des barricades d'octobre 1846? Faut-il se concentrer sur la personnalité de James Fazy et son parcours ultérieur? Ou attendre la véritable instauration de l'instruction publique obligatoire en 1872 et 1886? Enfin, si les chroniques historiques insistent à juste titre sur l'affaire du *Sonderbund* comme étant partie prenante de cette crise – montrant par là la dimension religieuse de ces événements et leur portée plus large que celle des frontières cantonales –, la naissance de la démocratie genevoise est-elle sans rapport avec la suppression du budget des cultes de 1907?<sup>5</sup>

Ces questions sont importantes. En effet, le caractère progressiste de ces événements, fortement ressenti dans le contexte européen de l'époque, ne fait guère de doute. Mais que feront les successeurs des révolutionnaires de l'héritage de 1846?

## UN HERITAGE REVOLUTIONNAIRE DANS LES MAINS DE NOTABLES

L'existence, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, d'un tournant néo-conservateur très marqué au sein du mouvement radical suisse est bien connue.<sup>6</sup> Il est symbolisé notamment par l'entrée d'un conservateur lucernois au Conseil fédéral en 1891. Il est pourtant nécessaire d'apporter quelques nuances à ce tableau pour ce qui concerne la situation genevoise. Les dernières années du siècle y sont en effet marquées, chez les radicaux, par une affirmation du courant le plus sensible à la question sociale, autour de la personnalité marquante de Georges Favon. C'est ainsi par exemple que la première célébration du Premier Mai se fera à Genève en présence du dirigeant radical, sous les couleurs genevoises et helvétiques, ceci non pas dans une quelconque perspective révolutionnaire, mais pour que soient vraiment pris en compte les défis que posait alors la question sociale à une bourgeoisie triomphante qui ne voulait pas risquer une remise en cause de l'ordre social dont elle tirait désormais profit. Il est vrai aussi que le courant socialiste n'existait encore qu'au sein du grand parti bourgeois. Même après son émergence spécifique au parlement cantonal, grâce à l'introduction du scrutin proportionnel, il restera allié aux radicaux dans le cadre d'élections majoritaires, au Conseil d'Etat, ou lors des scrutins fédéraux jusqu'au lendemain de la Grande Guerre. La présence, durant quelques années, du socialiste Fritz Thiébaud au sein du gouvernement cantonal symbolise d'ailleurs parfaitement cette alliance.<sup>7</sup>

La position des radicaux genevois au tournant du siècle a donc été très ambiguë. Ainsi, lors de la grève générale genevoise de 1902, l'avocat radical Moosbrugger a dirigé le mouvement des conducteurs de tramways au cours de sa première phase, mais il s'en est retiré pendant la seconde, quand la grève devint grève générale de solidarité avec ceux qui avaient été licenciés au début du mouvement.<sup>8</sup> D'une manière générale, la défense des intérêts ouvriers n'était acceptée par les radicaux progressistes que dans le cadre des institutions établies, avec une grande modération, et en opérant volontiers une distinction entre Suisses et immigrés au profit des premiers.

Après la disparition de Georges Favon en 1902, le Parti radical genevois va se trouver affaibli, morcelé et traversé par maintes contradictions. Mais ce n'est qu'après la Grande Guerre que, conformément à la situation prévalant sur le plan fédéral, il choisira définitivement son camp, permettant désormais au parti socialiste de s'affirmer comme «le seul vrai parti progressiste».<sup>9</sup> Dès lors, il n'est guère étonnant que les radicaux aient eu quelque peine à assumer l'héritage de leur propre révolution.

## L'ÉTONNANTE CÉLÉBRATION DE LA RESTAURATION

Si l'on consulte les manuels scolaires qui ont été utilisés successivement dans les écoles primaires genevoises, il est frappant de constater que la Révolution de 1846 est certes toujours brièvement mentionnée, mais de façon oubliée: il n'est par exemple jamais fait allusion aux morts, on ne dit pas qu'elle a représenté un acte de rupture avec l'ordre établi et qu'elle a abouti à l'instauration de la démocratie genevoise.<sup>10</sup> Seule l'édition de 1923 du livre de William Rosier se distingue en notant que le suffrage universel y a été introduit. Les autres textes se contentent de parler d'une nouvelle Constitution, sans en préciser le contenu ni les enjeux. Quant au manuel qui est aujourd'hui en circulation dans les classes de sixième primaire,<sup>11</sup> il est un peu plus complet dans la mesure où il évoque l'introduction du suffrage universel en 1841–1842, ainsi que la prise d'armes et les barricades d'octobre 1846. Mais il ne dit rien non plus des enjeux et de la raison d'être de la nouvelle Constitution de 1847.

Les pratiques commémoratives sont particulièrement révélatrices de la perception et du statut de la Révolution radicale. Il faut reconnaître qu'à Genève, la réalité des traditions et des usages dans ce domaine est très surprenante. Au-delà du rappel de l'entrée de Genève dans la Confédération, à travers l'austère cérémonie du 1er Juin, et de la célébration beaucoup plus populaire de l'Escalade,<sup>12</sup> la principale cérémonie, qui donne lieu à un jour férié officiel dont la signification est probablement ignorée par la majorité des habitants de la cité, est celle de la Restauration du 31 décembre. On y fête le retour de Genève à une indépendance que la critique historique peut relativiser, et surtout le retour au pouvoir, sur des bases contraires aux principes démocratiques, des vieilles familles genevoises et du patriciat local. Il s'agit donc d'une fête conservatrice et réactionnaire.

C'est au tournant du siècle, époque pour laquelle l'historien Hobsbawm a évoqué la notion d'«invention de la tradition»,<sup>13</sup> que les élites conservatrices genevoises ont mis au point ces pratiques commémoratives par des rituels collectifs et avec l'appui de sociétés comme celle de la Restauration et du 1er Juin.<sup>14</sup> Les radicaux genevois ont eux-mêmes évolué dans leur perception des références historiques genevoises, à l'image d'un Henry Fazy qui écrivait encore en 1890 que la Constitution de 1814 «était une œuvre purement rétrograde qui ne tenait pas même compte de l'état moyen de l'opinion» et n'apportait rien de positif au peuple genevois.<sup>15</sup> Quelque temps plus tard, il présidera pourtant le banquet du centenaire de la Restauration en sa qualité

## UNE OCCULTATION COLLECTIVE

En fait, si l'on excepte une vague célébration du cinquantième de la Constitution de 1847, on peut donc dire que l'oubli et la banalisation de la Révolution fazyste sont particulièrement évidents depuis 150 ans. A tel point d'ailleurs que le communiste Jean Vincent s'en est offusqué par l'intermédiaire de deux interpellations au Grand Conseil, l'une en automne 1946, l'autre au printemps 1947.<sup>16</sup> A cette occasion, soit quelques années après l'interdiction qui a frappé son mouvement, le bouillant député a voulu donner une leçon de démocratie et d'histoire à ses adversaires. Quant au magistrat conservateur Albert Picot, il a justifié un tel oubli en affirmant qu'il ne voudrait pas célébrer «une révolution par la violence d'un parti contre un autre parti», ajoutant que ces événements lui paraissaient inutiles dans la mesure où le vrai moment fondateur de la démocratie genevoise remontait à 1841–1842, tout le reste n'étant qu'excès populaires. Cette position est généralement celle des libéraux, exprimée par exemple dans des ouvrages de William Martin<sup>17</sup> ou de William Rappard<sup>18</sup> feignant de croire que l'instauration de la démocratie genevoise allait de soi et n'exigeait pas tant d'agitation. Enfin, pour ce qui concerne les radicaux, le président du Conseil d'Etat François Perréard a précisé à l'époque, après avoir remercié Jean Vincent de s'être annexé de si grands ancêtres, que «la commémoration de la révolution de 1846» était «avant tout l'affaire du parti radical», ce qui est évidemment très discutable.

L'absence relative de la Révolution radicale dans la mémoire collective genevoise a peut-être été facilitée par les valeurs traditionnelles défendues par ses acteurs. En effet, ceux-ci n'ont pas revendiqué la fondation d'une société entièrement nouvelle mais préféré s'en tenir à des symboles du passé, à l'image de cette assemblée du Molard qui a prétendu revenir à la tradition ancienne de la convocation du Conseil général. Sans compter que les descendants des vaincus de 1846 (notamment les «grandes familles» genevoises) n'ont pas cessé de maintenir leur domination culturelle et idéologique sur la société genevoise.

Les événements de 1846 ont donc été occultés, la rupture politique qu'ils représentent totalement banalisée, tout comme les véritables circonstances de la naissance de la démocratie genevoise (rébellion contre l'ordre établi). En outre, on peut s'étonner que la vingtaine d'êtres humains ayant perdu la vie au cours de ces événements soit aussi peu mentionnée, même s'il faut sans doute considérer que la représentation collective de cette violence a pu évoluer d'un siècle à l'autre. En dehors des propos tenus par le communiste Jean Vincent dans le contexte particulier du centenaire de ces événements, les partis progressistes genevois, notamment les socialistes, n'ont pas revendiqué le souvenir de ces événements pour célébrer la démocratie. C'est peut-être là un signe supplé-

mentaire de la domination idéologique qui est subie traditionnellement par la gauche genevoise dans le contexte de son intégration institutionnelle.

Au bout du lac, la démocratie va-t-elle tellement de soi qu'il n'y ait nul besoin d'en rappeler le principe et les origines? Du point de vue historique, si les autorités politiques genevoises tiennent vraiment à célébrer leurs institutions une fois par année, elles devraient avoir le bon sens de choisir une date qui évoque véritablement les fondements de la démocratie locale. Cela pourrait être le 8 octobre (barricades de Saint-Gervais) ou le 24 mai (approbation populaire de la nouvelle Constitution démocratique), pour autant que l'on ne refoule pas les événements antérieurs et la rupture politique qui a rendu la démocratie possible.

### **LA REVOLUTION FAZYZTE EST-ELLE UN «NON-LIEU DE MEMOIRE»?**

L'occultation de ces événements au niveau de la mémoire collective et des pratiques sociales qu'elle engendre est significative. Peut-être relève-t-elle de cette dynamique mémorielle qui fait que de tels événements, en l'absence de survivants, doivent passer par une phase de redéfinition pour pouvoir se réinscrire dans les consciences.<sup>19</sup> Sans doute découle-t-elle assez largement de l'évolution du courant radical vers des positions de plus en plus conservatrices, évolution qui obscurcit désormais, aux yeux des observateurs d'aujourd'hui, la lisibilité politique de cette époque.

La Révolution de 1846 n'a suscité ni monument, ni consécration de date commémorative, et même le cap de ses 150 ans n'a pas donné lieu à des commémorations dignes de ce nom.<sup>20</sup> De ce point de vue, la comparaison avec la Restauration genevoise est éclairante. En conséquence, on peut se demander si le silence fait autour des origines de la démocratie genevoise n'a pas conféré à la Révolution fazyiste un statut de «non-lieu de mémoire».

Un tel constat a sans doute une portée plus large. En effet, à l'échelle de toute la Suisse, la commémoration quelque peu artificielle des 150 ans de l'Etat fédéral a eu lieu après l'échec de la commémoration mythique de 1991, et dans un contexte de crise d'identité. La persistance d'une fête nationale orientée vers les seuls mythes fondateurs est révélatrice d'un refus de prendre en compte les divisions et les ruptures qui ont accompagné la naissance de l'Etat fédéral. Et c'est d'ailleurs dans le même contexte de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle que les radicaux ont décidé d'inventer le Premier Août pour mieux se réconcilier avec les conservateurs.<sup>21</sup>

Si la Révolution de 1846, l'adoption de la Constitution fédérale de 1848 ou  
92 ■ d'autres événements comparables devraient enfin trouver leur place au sein de

la mémoire collective, ils ne devraient pas pour autant donner lieu à une représentation figée, rituelle et dépourvue de sens, ni servir les intérêts du pouvoir en place. Par contre, le fait d'en parler, de les connaître et de les considérer de manière critique peut enrichir les réflexions, les combats et les engagements citoyens du présent.

## Notes

- 1 A propos de l'usage public de l'histoire, voir Nicola Gallerano (a cura di), *L'uso pubblico della storia*, Milan 1995.
- 2 Sur ce contraste, voir Gérard Noiriel, *Sur la «crise» de l'histoire*, Paris 1996.
- 3 *Diogenè* 168 (1994), numéro consacré à «La responsabilité sociale de l'historien».
- 4 Voir notre article «Les problématiques de la mémoire et l'histoire du mouvement ouvrier», *Cahiers d'Histoire du Mouvement ouvrier* 14 (1998), 9–24.
- 5 Pour les dates citées, on peut se référer à l'ouvrage de François Ruchon, *Histoire politique de Genève (1813–1907)*, Genève 1953, 2 vols. Cette étude, qui est certes traditionnelle mais contient des informations précieuses, se termine justement sur la suppression du budget des cultes.
- 6 Pour Hans Ulrich Jost, «les problèmes économiques, de même que la montée des tensions sociales qu'ils engendrent, ont en quelque sorte détruit les convictions des Radicaux». Cf. Hans Ulrich Jost (dir.) «Xénophobie, Racisme et Antisocialisme en Suisse vers 1900», in *Racisme et xénophobies*, Lausanne 1990, 53 sq.
- 7 Charles Heimberg, *L'œuvre des travailleurs eux-mêmes? Valeurs et espoirs dans le mouvement ouvrier genevois au tournant du siècle (1885–1914)*, Genève 1996, 40–60.
- 8 Idem, *Pour une histoire sans trous de mémoire*, Genève 1992, 23–30.
- 9 Selon l'aveu même du radical René Rieder dans un récent ouvrage plus ou moins commémoratif, *Liberté humaine. Justice sociale*, Genève 1993, 33.
- 10 William Rosier, *Histoire illustrée de la Suisse à l'usage des écoles primaires*, Lausanne 1918; revue par E. Savary, Lausanne et Genève 1923. Henri Grandjean et Henri Jeanrenaud, *Histoire de la Suisse*, Lausanne 1941; Lausanne 1955; et 1969.
- 11 *Epoques contemporaines. Le XIX<sup>ème</sup> siècle*, Collection époques, Lausanne 1995.
- 12 Dans la nuit du 11 au 12 décembre 1602, les Genevois ont repoussé les troupes du Duc de Savoie. Le rappel de cet épisode donne lieu à différentes traditions festives.
- 13 Eric John Hobsbawm et Terence Ranger, *The Invention of Tradition*, Cambridge 1983.
- 14 Voir Catherine Santschi, «Les commémorations, un rituel politique?», *Dossiers publics*, novembre–décembre 1990, 42–69.
- 15 Henri Fazy, *Les Constitutions de la République de Genève. Etude historique*, Genève 1890, 213.
- 16 *Mémorial du Grand Conseil*, Genève 1946 (11 septembre), 1288 ss.; 1947 (12 avril), 423 ss.
- 17 William Martin parle de la «révolution» de 1841, mais du «coup d'Etat» de 1847. Voir *Histoire de la Suisse*, Lausanne 1980 (1926), 261.
- 18 William Rappard, *L'avènement de la démocratie moderne à Genève (1814–1847)*, Genève 1942, notamment 303.
- 19 Jan Assmann, *La memoria culturale. Scrittura, ricordo e identità politica nelle grandi civiltà antiche*, Turin 1997.
- 20 Ce n'est qu'après l'organisation d'une série de conférences par le Groupe pour une Suisse sans Armée (GSSA) que les radicaux genevois ont finalement déposé en catastrophe et dans l'indifférence générale une plaque commémorative sur la Place du Molard.
- 21 Charles Heimberg, *Un étrange anniversaire. Le centenaire du Premier Août*, Genève 1990. ■ 93

## **ZUSAMMENFASSUNG**

### **ZUR AUSGELÖSCHTEN ERINNERUNG AN EINE REVOLUTION**

Die Republik und der Kanton Genf haben zu ihrer eigenen Geschichte eine spezielle Beziehung. In ihren offiziellen Verlautbarungen und in bezug auf die verfolgte Erinnerungspolitik, wenden sich Republik und Kanton bevorzugt der konservativen Epoche der Restauration zu, die weder interne Auseinandersetzungen noch Brüche in Erinnerung rufen. Im Namen eines Prinzips der Unabhängigkeit, in dem die Historiker lediglich Fakten diskutieren dürfen, wendet Genf den demokratischen Ideen den Rücken zu und verschweigt auf diese Weise diejenigen revolutionären Begleitumstände des 19. Jahrhunderts, welche Grundlage für das Werden der Demokratie waren. Das führt dazu, dass diese Geschehnisse in den historischen Handbüchern grundsätzlich marginalisiert werden, und man offiziell vor allem an die Restauration erinnert. Diese Entwicklung verlief nicht zufällig; sie ist vielmehr Ausdruck eines Bewusstseins und bietet deshalb die Möglichkeit, Überlegungen zu den *non-lieux de mémoire* anzustellen.

*(Übersetzung: Simone Chiquet)*